RUNNING WILD [Ger] Branded and exiled 12’’ (Noise Recs - 1985)



Délaissant déjà un peu l’image diabolique du disque précédent, **RUNNING WILD** ne cite plus **Satan** que comme image au sens strict du terme.

L’histoire se révèle encore plus foldingue quand on note le départ du guitariste **Gerald « Preacher » Warnecke** qui a trouvé une autre vocation… Celle de prêtre ! Comme pour conjurer le sort qui laisse **Rolf** dans la panade avec un co-compositeur en moins, le groupe, accompagné du gratteux **Majk Moti** (qui ne se chargera, faute de temps, que des parties solo de seulement trois morceaux) balance des morceaux volontiers speed comme *Gods of iron* ou *Fight the oppression*, voire *Marching to die* et du matériel méchamment heavy (*Realm of shades*, *Branded & exiled*, *Mordor*, *Evil spirit*…) et exhume même l’hymne *Chains & leather* pour une version plus à leur goût du jour.

Branded and exiled à l’époque en Allemagne, les parias hardos avaient désormais et pour longtemps une locomotive du genre pour égayer leur quotidien, leur donner la force d’envoyer se faire foutre la norme et la routine. Le public ne s’y trompera pas et fera un bel accueil à l’album malgré les craintes d’un **Rolf** qui n’avait pourtant pas hésité avec ses compères à faire fabriquer un authentique et onéreux fer à marquer pour la couverture.

Comme quoi on peut avoir la foi sans nécessairement devoir entrer dans les ordres.

Paroles imprimées sur la pochette intérieure.

https://www.youtube.com/watch?v=79DuTabUDe0

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !
Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n’engagent que leurs auteurs.